

AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

N°AURA-2018-exp-033

Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2017-11-17-01422

Dénomination du projet : Capture suivie d'un relâcher immédiat sur place pour marquage des Bouquetins des Alpes, Chiroptères et Amphibiens (Sonneurs à ventre jaune et Salamandre tachetée)

Lieu des opérations : Parc national des Écrins y compris le cœur de parc

Bénéficiaire : Parc national des Écrins

MOTIVATION OU CONDITIONS

Suite aux compléments demandés dans un premier avis du 28 février, le PNE a apporté des éléments complémentaires.

Le dossier reste assez confus quant au cadre des demandes sollicitées, bien qu'un courrier de demande plus synthétique soit fourni. Les salamandres ne sont d'ailleurs pas inscrites dans ce courrier.

Cependant, ces demandes du Parc national des Écrins visent la connaissance et la conservation de ces espèces protégées et les mesures mises en œuvre ne paraissent pas de nature à porter atteinte au bon état de conservation de ces espèces.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 13/07/2018

SIGNATURE

L'expert délégué faune du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes



Yoann BRESSAN